

Chiffre d'affaires dans les activités touristiques du Languedoc-Roussillon : baisse du chiffre d'affaires au cours de l'année 2012

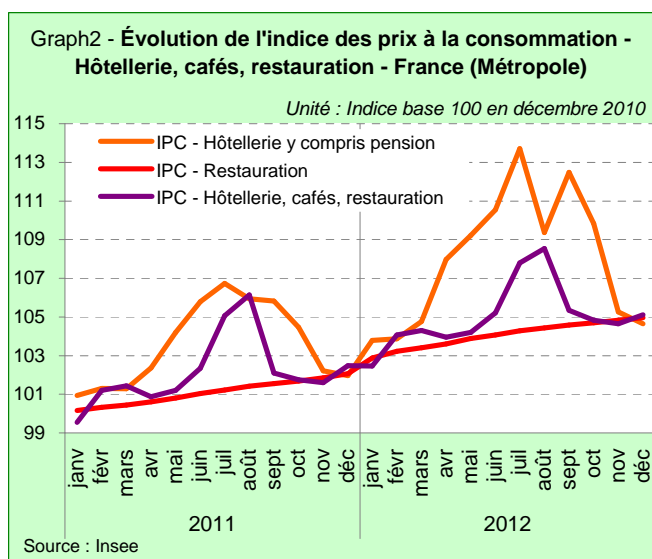
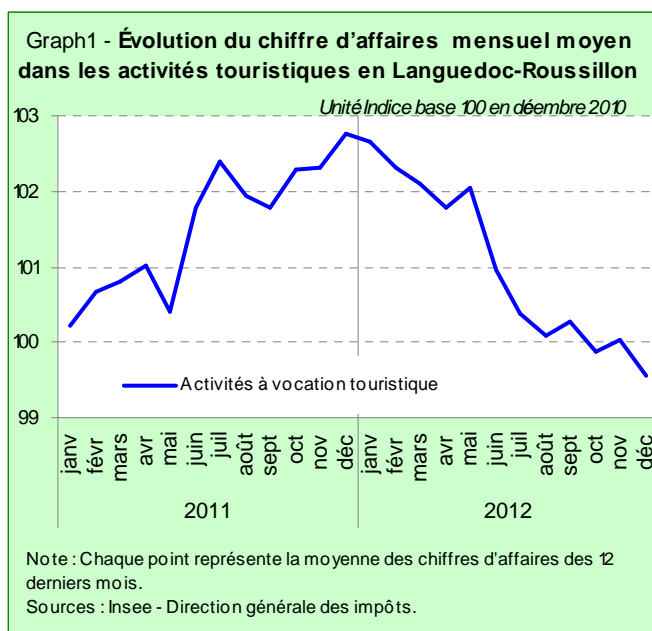
Nicolas MILLET, *Insee Languedoc-Roussillon*

Au cours de l'année 2012, le chiffre d'affaires dans les activités à vocation touristique du Languedoc-Roussillon a fléchi. Ainsi, sur l'ensemble de l'année 2012, il recule de -3,1 % par rapport à celui enregistré en 2011. Si les campings continuent de dégager un chiffre d'affaires en hausse durant l'été grâce à un bon niveau de fréquentation, l'hôtellerie et la restauration traditionnelle enregistrent une baisse de leur activité de l'ordre de -3,4 % sur l'ensemble de l'année 2012.

En Languedoc-Roussillon, le chiffre d'affaires de l'année 2012 dans les activités à vocation touristique¹ a diminué de -3,1 % par rapport à celui de 2011 (graph. 1). Cette baisse est toutefois à modérer puisque l'année 2011 avait été marquée par une progression importante du chiffre d'affaires dans les activités à vocation touristique.

L'activité du début d'année 2012 a reculé de manière continue, à l'exception du mois de mai qui a bénéficié d'un effet calendaire avec des week-ends prolongés. Cette baisse du chiffre d'affaires est à rapprocher de la baisse de la fréquentation touristique, -1,6 % sur la période de janvier à avril. Au cours de la saison estivale, le chiffre d'affaires des professionnels du tourisme est en dessous du niveau atteint au cours de l'été 2011, qui était une année exceptionnelle. La bonne fréquentation des hôtels et campings du mois d'août n'a pas suffi à compenser les résultats du reste de la saison (-0,5 %). Seul le chiffre d'affaires de septembre est en hausse grâce aux campings dont la fréquentation s'est maintenue à un bon niveau. L'activité touristique est en perte de vitesse pour la fin d'année 2012, à l'exception du mois de novembre. En effet, la fréquentation hôtelière y est en hausse en raison du décalage des vacances de Toussaint d'octobre en 2011 à novembre en 2012.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer le ralentissement de l'activité pour l'année 2012. Les week-ends d'élections présidentielle et législatives peu propices aux déplacements touristiques, l'absence de « ponts » en juin combinée à une météo maussade, un démarrage plus tardif de la saison en juillet en raison du calendrier scolaire, ainsi qu'une conjoncture morose ont pesé négativement sur l'activité. La baisse du pouvoir d'achat des ménages a pu influencer sur leurs arbitrages budgétaires et impacter l'activité du secteur. Seuls les professionnels des campings ont enregistré un chiffre d'affaires en hausse pendant la saison estivale.

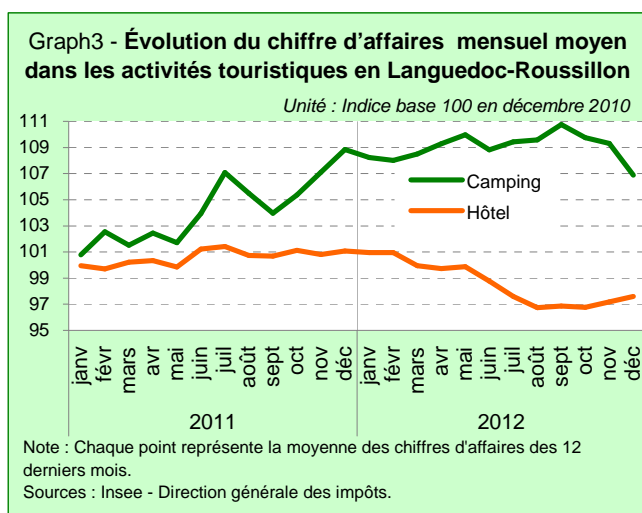


¹ Activités à vocation touristique : hôtels, campings et entreprises de restauration traditionnelle suivies dans le panel.

Hôtellerie de plein air : une activité estivale toujours dynamique

Le chiffre d'affaires de l'hôtellerie de plein air enregistré en 2012 a légèrement fléchi, - 1,8 %, par rapport à 2011 (*graph. 3*). Cependant le bilan de la saison d'été, de mai à septembre, est globalement positif.

Après une saison d'été 2011 exceptionnelle en terme de fréquentation et d'activité, les professionnels des campings profitent encore cette année de l'engouement des touristes français et étrangers pour ce type d'hébergement. En effet, la fréquentation touristique dans les campings s'est maintenue (- 0,4 % par rapport à l'été 2011). Il s'agit de la deuxième meilleure année en terme de fréquentation sur la dernière décennie. Cette bonne tenue s'explique principalement par une hausse de fréquentation dans les hébergements légers de type mobile-homes, les touristes recherchant plus de confort et de services. Ce type d'emplacements est désormais le lieu d'accueil de plus d'une nuitée sur deux pour les campings. Cet attrait de la clientèle pour du camping tourné vers plus de confort engendre un chiffre d'affaires en hausse.



Hôtellerie : un chiffre d'affaires en perte de vitesse

Le chiffre d'affaires de l'hôtellerie est en baisse depuis le début de l'année 2012, avec au final une diminution de - 3,4 % en un an (*graph. 3*). La fréquentation touristique dans les hôtels, soutenue en mai (+ 8,0 %) et en août (+ 2,4 %), n'a pas suffi à compenser une baisse sur le reste de la saison estivale. En conséquence, l'évolution du chiffre d'affaires est en recul pour les professionnels de la région.

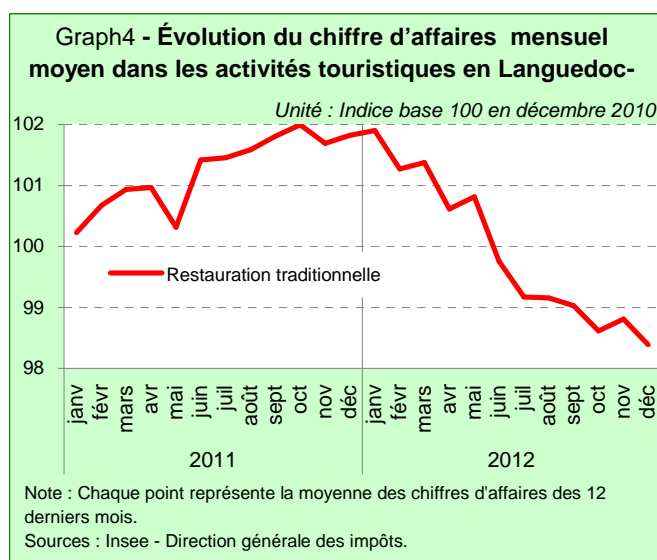
La hausse du taux d'occupation au mois de mai (53,7 %, soit + 2,3 points par rapport à mai 2011), ainsi qu'une progression des prix moyens ont permis une légère progression du chiffre d'affaires comparativement au mois d'avril sans retrouver le niveau de mai 2011. En revanche, l'activité a nettement fléchi en juin en lien avec un calendrier défavorable (absence de « ponts ») et une météo peu clémente. L'activité de juillet est en retrait en 2012 par rapport à 2011 pour l'hôtellerie du Languedoc-Roussillon. La baisse du taux d'occupation (- 1,7 points) n'étant pas compensée par la hausse des prix sur le mois de juillet (*graph. 2*), le chiffre d'affaires diminue. Au mois

d'août, la fréquentation a retrouvé un niveau comparable à celui de 2011. Cependant, le chiffre d'affaires est en baisse par rapport à 2011. En septembre, la hausse des prix n'a pas permis d'enrayer le recul du chiffre d'affaires pénalisé par une nouvelle baisse de la fréquentation. L'activité pour la fin d'année reste en deçà de celle de l'année dernière, malgré un léger rebond en novembre. Cela s'explique par une hausse de fréquentation liée au décalage des vacances de Toussaint du mois d'octobre en 2011 à novembre en 2012 et au recul des prix moyens.

La restauration traditionnelle ne fait plus recette en 2012

Le chiffre d'affaires de la restauration traditionnelle en 2012 recule de - 3,4 % par rapport à 2011 (*graph. 4*). Après une année 2011 positive, le chiffre d'affaires des restaurateurs a marqué le pas en début d'année 2012, avec une baisse accentuée durant l'été. L'activité du secteur est plutôt morose en dehors du mois de mai dont l'afflux de touristes liés aux week-ends prolongés a permis aux restaurateurs de tirer à la hausse leur chiffre d'affaires. En revanche, à compter du mois de juin, le chiffre d'affaires du secteur a nettement décroché. En novembre, les restaurateurs de la région enregistrent une augmentation de leur chiffre d'affaires en lien avec la hausse de la fréquentation dans les hôtels (vacances de la Toussaint).

Cette tendance de baisse d'activité dans la restauration sur l'ensemble de l'année 2012 peut être expliquée en partie par le contexte conjoncturel tendu en 2012, avec la hausse du chômage et la montée du taux d'épargne pour motif de précaution. En effet, les ménages se montrent de plus en plus prudents dans leur comportement de consommation. La baisse du pouvoir d'achat de ces derniers les a sans doute poussés à réaliser un arbitrage sur leur budget vacances au détriment des loisirs et de la restauration traditionnelle.



Pour en savoir plus

Les dernières parutions de Conjoncture Tourisme dans la collection "Repères Conjoncture"

- « La fréquentation hôtelière en septembre 2012 : De bons résultats mais pas au niveau de 2011 », Insee Languedoc-Roussillon, Repères Conjoncture n° 07, novembre 2012
- « La fréquentation hôtelière en août 2012 : Le regain de fréquentation du mois d'août préserve la saison estivale » Insee Languedoc-Roussillon, Repères Conjoncture n° 6, octobre 2012
- « La fréquentation hôtelière en juillet 2012 : pas de nouveau record », Insee Languedoc-Roussillon, Repères Conjoncture n° 5, septembre 2012
- « La fréquentation hôtelière en juin 2012 : le tourisme d'affaire permet de maintenir un bon niveau de fréquentation », Insee Languedoc-Roussillon, Repères Conjoncture n° 4, août 2012
- « La fréquentation hôtelière en mai 2012 : un effet très favorable des week-ends prolongés », Insee Languedoc-Roussillon, Repères Conjoncture n° 3, juillet 2012

Méthodologie

Un panel sur trois ans : Le suivi du chiffre d'affaires est réalisé sur un panel d'entreprises présentes sur au moins 3 années. Les entreprises du panel sont des entreprises monorégionales (entreprises dont tous les établissements sont situés dans la même région) et quasi-monorégionales (entreprises à établissements multiples, ayant des établissements dans plusieurs régions, mais au moins 80 % des effectifs dans une seule région). Cette restriction peut mener à une sous-représentation des établissements touristiques appartenant à une chaîne.

Les entreprises du panel : Le panel représente un total de 1 793 entreprises du secteur Hébergement et restauration de la nomenclature NAF rev.2 dont 1 307 entreprises ayant une activité à vocation essentiellement touristique :

- 358 hôtels et hébergements similaires (55.10Z) ;
- 98 terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs (55.30Z) ;
- 851 entreprises de restauration traditionnelle (56.10A) hors restauration rapide.

La nomenclature :

➤ dans la division 55 Hébergement :

○ **55.10Z (hôtels et hébergement similaire)**

Cette sous-classe comprend : la mise à disposition d'un lieu d'hébergement (hôtels et hébergement similaire), généralement sur une base journalière ou hebdomadaire, pour un séjour de courte durée. L'offre comprend la fourniture d'un hébergement meublé dans des chambres ou des suites. Elle propose obligatoirement un service quotidien des lits et de nettoyage de la chambre. Cette offre peut comprendre également une gamme d'autres services tels que repas et boissons, garage, blanchisserie, piscine et salle de culture physique, installations pour conférences et séminaires. Cette sous-classe comprend aussi : les services de centres ou villages de vacances avec service de chambre. Cette sous-classe ne comprend pas : la mise à disposition de maisons et d'appartements meublés ou non pour un usage plus permanent, généralement sur une base mensuelle ou annuelle

○ **55.30Z (terrains de campings et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs),**

Cette sous-classe comprend : la mise à disposition de lieux d'hébergement dans des terrains de camping, des parcs pour caravanes, des camps de loisirs et des camps de chasse et de pêche pour des séjours de courte durée, la mise à disposition d'installations et d'espaces destinés aux véhicules de loisirs. Cette sous-classe comprend aussi : les services d'hébergement proposés par les abris et bivouacs permettant de planter une tente et/ou de poser des sacs de couchage. Cette sous-classe ne comprend pas : les refuges et cabanes de montagne.

➤ dans la division 56 Restauration :

○ **56.10A (restauration traditionnelle).**

Cette sous-classe comprend : l'activité de restauration avec un service à la table. Cette sous-classe comprend aussi : les activités des bars et des restaurants avec service de salle installés à bord de moyens de transport, s'ils sont exploités par des unités distinctes.

La source utilisée : Les données sur les chiffres d'affaires sont issues des déclarations fiscales que les entreprises adressent à la Direction générale des Impôts (DGI) pour le paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Les déclarations utilisées sont celles du type CA3 c'est à dire correspondant à des entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 763 000 euros pour les ventes de biens et supérieur à 230 000 euros pour les prestations de services.

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/ope-ica.htm>

Correction des variations saisonnières et calcul de l'indice :

- Tous les calculs sont effectués à partir des chiffres d'affaires exprimés en euros courants.
- Le passage des données brutes (qui incluent des fluctuations propres au cycle de l'activité elle-même) aux données corrigées des variations saisonnières (CVS) se fait par le calcul d'une moyenne mobile d'ordre 12 sur les montants mensuels non déflatés.
- Les données CVS sont calculées en indice base 100 en septembre 2010 afin de comparer les évolutions des différents sous-secteurs.